

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 MARS 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 04/03/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 17/03/2014

Délibération n° D-2014-64

Parc des expositions - Demande de gratuité de la salle des
fêtes de Sainte Pezenne au profit de l'Association des
étudiants en Statistiques Assurance Santé (ASTASS)

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Delphine PAGE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Maryvonne ARDOUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU

Excusés :

Madame Blanche BAMANA.

**Parc des Expositions et Foire
Exposition**

**Parc des expositions - Demande de gratuité de la
salle des fêtes de Sainte Pezenne au profit de
l'Association des étudiants en Statistiques
Assurance Santé (ASTASS)**

Monsieur Jean-Claude SUREAU, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

L'ASTASS (Association des étudiants en Statistiques Assurance Santé), composée d'étudiants de l'IRIAF (Institut des Risques Industriels Assurantiels et Financiers) du Pôle Universitaire de Niort, a sollicité la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes de Sainte Pezenne pour l'organisation de son gala annuel du 21 février 2014.

Cette association étudiante a pour but de faire connaître la formation universitaire de l'IRIAF mais aussi de favoriser l'insertion en entreprise à travers la création d'un réseau d'étudiants et de professionnels.

Ainsi, afin d'organiser les échanges, ils organisent chaque année un gala réunissant des étudiants, des professionnels et l'ensemble du corps professoral de l'IRIAF.

La Ville de Niort, dans sa logique de solidarité, propose d'accompagner cet évènement en répondant favorablement à la demande.

La mise à disposition gratuite de cette salle est valorisée à hauteur de 98,50 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accorder la gratuité de la salle des fêtes de Sainte Pezenne à l'association des étudiants en statistiques assurance santé pour l'organisation de son gala qui a eu lieu le 21 février 2014.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Claude SUREAU